



Assemblée générale

Distr. générale
3 octobre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

Lettre datée du 29 septembre 2008, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration écrite de la délégation du Royaume-Uni exerçant son droit de réponse aux observations faites par M^{me} Cristina Fernández de Kirchner, Présidente de la République argentine, le 23 septembre 2008, à l'Assemblée générale (voir annexe).

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

(Signé) John Sawers



**Annexe à la lettre datée du 29 septembre 2008 adressée
au Président de l'Assemblée générale par le Représentant
permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration de la délégation du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies
exerçant son droit de réponse aux observations faites
par la Présidente de la République argentine lors du débat
général, le 23 septembre 2008**

Le Gouvernement britannique attache une grande importance au principe d'autodétermination énoncé au paragraphe 2 de l'Article 1 de la Charte des Nations Unies et à l'article 1 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. C'est sur ce principe que se fonde notre position sur les îles Falkland.

Les îles Falkland ne sont pas une enclave coloniale. Les territoires britanniques d'outre-mer sont britanniques aussi longtemps qu'il souhaitent le rester. Le peuple des îles Falkland a choisi de maintenir ses liens avec la Grande-Bretagne. Les représentants démocratiquement élus des îles Falkland ont encore une fois exprimé nettement leurs vues lorsqu'ils sont venus cette année à l'Organisation des Nations Unies pour le débat du Comité des Vingt-Quatre. Ils ont demandé au Comité de reconnaître que, comme tout autre peuple, ils avaient droit à l'exercice de l'autodétermination. Ils ont réaffirmé que le peuple des îles Falkland ne voulait rien changer au statut des îles.

Il ne peut y avoir de négociations sur la souveraineté des îles Falkland tant que les habitants ne le veulent pas.

Le Royaume-Uni n'a aucun doute quant à sa souveraineté sur les îles Falkland.
